

Image not found or type unknown



Rtt d'ancienneté dans l'entreprise

Par **Bridgetange**, le **06/04/2009** à **09:08**

Bonjour,

Je suis passée cadre fin 2008 et aimerait savoir si je suis en droit de réclamer les 3 jours de RRT d'ancienneté cette année 2009 ?

Pour information : je suis dans l'entreprise depuis plus de 6 ans.

Merci de votre aide.

Cordialement.

Melle LAFORCE Brigitte